

### Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 09/29/2017

Numéro de version 6

Révision: 09/29/2017

#### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Molybdate No.2 HR
- **Code du produit:** 00513071, 513070(BT), 513071(BT), 00513079(BT), 4513070(BT), 4513071(BT)
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**  
Tintometer Inc.  
6456 Parkland Drive  
Sarasota, FL 34243  
USA  
phone: (941) 756-6410  
fax: (941) 727-9654  
www.lovibond.us  
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

#### \* 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS07

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
sulfidoacétate de calcium trihydraté
- **Mentions de danger**  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Conseils de prudence**  
P261 Éviter de respirer les poussières.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- **Autres dangers** CAS 65208-41-5 : Danger par résorption dermique.

#### \* 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description :** Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.

(suite page 2)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 09/29/2017

Numéro de version 6

Révision: 09/29/2017

**Nom du produit: Molybdate No.2 HR**

(suite de la page 1)

**Composants contribuant aux dangers:**

Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 65208-41-5	sulfidoacétate de calcium trihydraté	10-20%
EINECS: 249-881-5	Met. Corr. 1, H290; Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2A, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	

**Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

**Description des premiers secours**
**Indications générales :** Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

**après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

**après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

**après ingestion :**

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

irritation

manifestations allergiques

après inhalation:

irritations des muqueuses

toux

dyspnée

en cas d'ingestion:

Soif

troubles gastro - intestinaux

état maladif

vomissement

troubles cardio-vasculaires

**Risques:** risque de sensibilisation de le peau

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction**
**Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Oxydes de soufre (SOx)

Azote oxydes (NOx)

Oxyde de sodium

sulfure d'hydrogène

**Conseils aux pompiers**
**Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

**Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

US-F

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 09/29/2017

Numéro de version 6

Révision: 09/29/2017

Nom du produit: Molybdate No.2 HR

(suite de la page 2)

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
- **Conseil pour les non-secouristes:**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante
- **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Assurer une aération suffisante.  
Recueillir par moyen mécanique.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- **Conseils pour une manipulation sans danger :** Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
- **Mesures d'hygiène :**  
Eviter tout contact avec la peau  
Eviter tout contact avec les yeux  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**  
Stocker dans un endroit frais.  
Ne conserver que dans le fût métallique d'origine  
Matériau ne convenant pas pour les emballages : métaux, alliages de métaux
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
Protéger contre les effets de la lumière  
Stocker à sec  
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau  
Le produit est hygroscopique
- **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Mesures d'ordre technique:**  
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.  
Voir point 7.
- **Équipement de protection individuel :**
- **Protection respiratoire :**  
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre P2
- **Protection des mains :**  
Gants de protection.  
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

(suite page 4)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 09/29/2017

Numéro de version 6

Révision: 09/29/2017

**Nom du produit: Molybdate No.2 HR**

(suite de la page 3)

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

- **Matériau des gants**

- caoutchouc nitrile

- Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0.11$  mm

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

- Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)

- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux** : Lunettes de protection

- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Aspect:**

- Forme / État physique : Tablettes

- Couleur : blanc

- **Odeur** : désagréable

- **Seuil olfactif**: Non déterminé.

- **valeur du pH (12 g/l) à 20 °C (68 °F)**: 10,9

- **Point de fusion/point de congélation** : Non déterminé

- **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** : Non déterminé

- **Point d'éclair** : Non applicable.

- **Inflammabilité (solide, gaz)** : Ce produit n'est pas inflammable.

- **Température de décomposition** : Non déterminé.

- **Température d'auto-inflammabilité** : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Propriétés explosives** : Le produit n'est pas explosif.

- **Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion** :

- inférieure : Non applicable.

- supérieure : Non applicable.

- **Propriétés comburantes**: Non

- **Pression de vapeur** : Non applicable.

- **Densité** : Non déterminé.

- **Densité relative** : Non déterminé.

- **Densité de vapeur** : Non applicable.

- **Taux d'évaporation** : Non applicable.

- **Solubilité(s)**:

- l'eau : soluble

- **Coefficient de partage (n-octanol/eau)** : Non applicable.

- **Viscosité** : Non applicable.

- **Teneur en solvants** :

- solvants organiques 0,0 %

- Teneur en substances solides : 100,0 %

- **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3

- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante

- **Possibilité de réactions dangereuses**

- Réactions aux agents d'oxydation

- > Dégagement de forte chaleur

- **Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 09/29/2017

Numéro de version 6

Révision: 09/29/2017

**Nom du produit: Molybdate No.2 HR**

(suite de la page 4)

- **Matières incompatibles:**  
métaux  
aluminium
- **Produits de décomposition dangereux:**  
acide sulfhydrique  
En cas d'incendie : voir chapitre 5.

## 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Estimation de la toxicité aiguë (ATE<sub>(MIX)</sub>) - Méthode de calcul :

Oral	GHS ATE <sub>(MIX)</sub>	2113 mg/kg (.)
------	--------------------------	----------------

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**  
Les indications suivantes concernent les composants individuels de la préparation.

### CAS: 65208-41-5 sulfidoacétate de calcium trihydraté

Oral	LD50	352 mg/kg (rat) (Merck)
------	------	----------------------------

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.

### · Informations sur les composants :

#### CAS: 65208-41-5 sulfidoacétate de calcium trihydraté

Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : irritation légère)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin: irritation)

- **Sensibilisation :** Peut provoquer une allergie cutanée.

### · Informations sur les composants :

#### CAS: 65208-41-5 sulfidoacétate de calcium trihydraté

Sensibilisation	OECD 429	positiv (Souris) dermal
-----------------	----------	----------------------------

### · IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)

CAS: 139-05-9	cyclamate de sodium	3
---------------	---------------------	---

### · NTP (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

### · OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)

Aucun des composants n'est compris.

- **Other information:** Voir chapitre 8/15

- **Synergique produits:** non disponible

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Les indications suivantes concernent au mélange :

### · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Indications toxicologiques complémentaires :** D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

## 12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 09/29/2017

Numéro de version 6

Révision: 09/29/2017

**Nom du produit: Molybdate No.2 HR**

(suite de la page 5)

- **Toxicité sur les bactéries:** sulfate toxique > 2,5 g/l
- **Autres indications :**
  - Toxique chez les poissons:
  - sulfate > 7 g/l
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres effets néfastes** Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
  - Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
  - Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### 14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, IMDG, IATA	
· Class	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

### \*15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Sara

#### · Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):

Aucun des composants n'est compris.

#### · Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)

Aucun des composants n'est compris.

#### · TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):

Tous les composants sont compris.

#### · Proposition 65

##### · Produits chimiques connus et peuvent causer:

Aucun des composants n'est compris.

##### · Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 09/29/2017

Numéro de version 6

Révision: 09/29/2017

Nom du produit: Molybdate No.2 HR

(suite de la page 6)

<b>· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· New Jersey Right-to-Know List:</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· New Jersey Special Hazardous Substance List:</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· Pennsylvania Right-to-Know List:</b>	
CAS: 7757-82-6	sulfate de sodium
<b>· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:</b>	
CAS: 7757-82-6	sulfate de sodium
	E
<b>· EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· Indications sur les restrictions de travail :</b>	
Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent	
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes	
<b>· Évaluation de la sécurité chimique:</b> Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.	

### \*16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· **Date d'impression / revue le:** 09/29/2017 / 5

#### · Acronymes et abréviations:

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development  
 STOT: specific target organ toxicity  
 SE: single exposure  
 RE: repeated exposure  
 EC50: half maximal effective concentration  
 IC50: half maximal inhibitory concentration  
 NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration  
 ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 •A1 - Confirmed human carcinogen  
 •A2 - Suspected human carcinogen  
 •A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans  
 •A4 - Not classifiable as a human carcinogen  
 •A5 - Not suspected as a human carcinogen  
 IARC - International Agency for Research on Cancer  
 •Group 1 - Carcinogenic to humans  
 •Group 2A - Probably carcinogenic to humans  
 •Group 2B - Possibly carcinogenic to humans  
 •Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans  
 •Group 4 - Probably not carcinogenic to humans  
 NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services  
 •Group K - Known to be Human Carcinogens  
 •Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 DOT: US Department of Transportation  
 IATA: International Air Transport Association  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
 LC50: Lethal concentration, 50 percent  
 LD50: Lethal dose, 50 percent  
 NIOSH: National Institute for Occupational Safety  
 OSHA: Occupational Safety & Health  
 Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1  
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

(suite page 8)

—US-F—

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 09/29/2017

Numéro de version 6

Révision: 09/29/2017

---

**Nom du produit: Molybdate No.2 HR**

---

(suite de la page 7)

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

**· Sources.**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

---

US-F